M. Pouyanne à Pamiers, M. Nillé, à St-Pons, M. Pellegrin de Casto, à Bédarieux, M. Perrot, à Sedan; M. Rollin, jugs suppléant à Dôlcy.

LE COMMERCE DE LA FRANCE

Paris, 15 décembre. — L'administration des douanes vient de publier les chiffres du commerce extérieur de la France pendant les 11 premiers mois de l'année 1891.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre 1891, à 4,127,147,000fr., et les exportations à 3,235,408,000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

	1891	1890
Importations		
Objets d'alimentation.	1.435.719.000	1.382.960.000
Matières nécessaires à l'industrie. . . .	2.291.408.000	2.079.188.000
Objets fabriqués . .	385.050.000	550.170.000
Autres marchandises.	114.970.000	118.340.000
Totaux. . . .	4.227.147.000	4.030.658.000
Exportations		
Objets d'alimentation.	707.772.000	716.145.000
Matières nécessaires à l'industrie. . . .	701.845.000	620.700.000
Objets fabriqués . .	1.673.917.000	1.738.371.000
Autres marchandises.	207.874.000	188.475.000
Totaux. . . .	3.293.408.000	3.370.697.000

Le crime du boulevard de la Temple

Le couteau et le gant de l'assassin

Lyon, 15 décembre. — Il est aujourd'hui absolument certain que le couteau dont s'est servi l'assassin de la baronne Dellard a été fabriqué à Thiers, par M. Trouillot-Landon, pour le compte de M. Foignet-Noël, commissionnaire à Lyon, d'où la marque F. N. qui est un signe spécial et non une marque de fabrique.

M. Foignet, qui est actuellement en voyage, n'a pu être entendu. Mais sa femme a déclaré que le couteau sortait bien de leur maison, qui on a fourni, notamment, plusieurs douzaines, l'un dernier, au grand bazard de Lyon.

L'enquête se poursuit aussi au sujet du gant retrouvé chez la baronne Dellard et qui serait de provenance lyonnaise.

Lyon, 15 décembre. — On a retrouvé le détail de la vente des couteaux.

43 ont été vendus au bazar de Lyon en trois fois en 15 mois, puis à un coutelier de Montélimart.

Donné à titre d'échantillon, à Vaucluse, un autre, à titre d'échantillon, à un négociant de Grenoble.

24 à un coutelier de la province de Cardeaux.

Nouvelles Étrangères

Les Socialistes allemands

Berlin, 15 décembre. — Une réunion socialiste a eu lieu aujourd'hui; deux mille personnes y assistaient.

M. Bebel a déclaré que les socialistes n'ont aucune raison, soit par des paroles, soit des actes, de fournir à leurs adversaires l'occasion d'employer des mesures coercitives contre le socialisme.

Le situation économique, dit-il, est éminemment favorable à la propagande socialiste.

Les manifestations personnelles de certains individus s'engageant pour le parti, qui a confiance en ses mandataires.

Le socialisme est comme le poussin dans l'œuf. Lorsqu'il sera assez fort, il brisera sa coquille.

Un jour, nous arriverons au pouvoir. Si on ne nous le cède pas volontairement, nous saurons le prendre.

Tentative d'extorsion

A l'aide de la dynamite

Berlin, 15 décembre. — A l'instar de ce qui s'est vu à New-York, récemment, dans une institution de crédit, un individu s'est présenté ici à la caisse de la maison de banque Herrmann et Cie, et a exigé 40.000 marks sur l'heure, en menaçant, en cas de refus de faire sauter la banque par la dynamite.

Grâce au sang-froid déployé par le caissier, on est parvenu à s'emparer de l'individu. Arrêté et fouillé, on n'a trouvé sur lui que de la poudre.

ATTENTAT CONTRE LE CZAR

Buda-Pesth, 15 décembre. — L'*Egyptertes* apprends de St-Pétersbourg qu'on y a découvert, ces jours derniers, un projet d'attentat contre le Czar. Les auteurs du crime de la garde, incriminés dans cette affaire, auraient été arrêtés.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL

Rio de Janeiro, 15 décembre. — Une révolution dans le but de déposer le gouvernement a éclaté hier à San-Paulo.

Les fonctionnaires loyaux qui cédé, mais le gouverneur a résisté.

LA BELGIQUE

Un crime mystérieux

A BRUXELLES

(Nouveaux détails.)

Bruxelles, 15 décembre. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, le cadavre de Lemort n'a pas été retrouvé dans la Senne et les dragueurs publiaient hier pendant toute la journée sont demeurés vains.

La police n'a pu recueillir aucun indice.

Le seul détail nouveau et important apporté à l'instruction, c'est la déclaration d'un commerçant appartenant à un établissement industriel de la rue de France et qui affirme de la façon la plus formelle avoir rencontré, le dimanche soir, vers 8 heures et demie, Théodore Lemort dans un café-concert de l'avenue du Midi. Au cours de nouvelles investigations faites dans l'après-midi, on a découvert dans le magasin du premier étage précédant la chambre de l'ouvrier, une loque encore humide sur laquelle des ouvriers constatèrent des taches de sang. On peut donc présumer qu'on aurait tué cette loque dans le but de faire disparaître les traces.

Le juge a ordonné la saisie de cette pièce à conviction qui a été remise à M. Lebrun, médecin légiste, pour être examinée.

Un certain nombre de taches de sang, de la grosseur d'un million, se trouvaient sur le mur, et ont été prises par M. Cauliaux comme lui ayant appartenu. Il y a environ 80 m. au plus entre le mur et le lieu dans lequel on a vu le cadavre. Il est probable que Lemort, blessé, rassemblé alors et

TERRIBLE EXPLOSION

Quatre ouvriers brûlés mortellement

Paris, 15 décembre. — Un terrible accident vient de se produire à la Villette. Quatre ouvriers, occupés à nettoyer la chaudière à vapeur, l'ont à coup une formidable détonation se fit entendre.

La chaudière venait de sauter en atteignant mortellement quatre malheureux ouvriers et blessant légèrement plusieurs autres.

Les quatre ouvriers les plus grièvement blessés sont deux Belges, morts ce matin à l'hôpital de Malines, où l'un d'eux a expiré en arrivant.

Dernière Heure

Service téléphonique de l'Agence Dalziel

POUR LES VICTIMES DE ST-ETIENNE

Paris, 15 décembre. — La représentation du Théâtre-Français, au profit des victimes de St-Etienne, a obtenu un vif succès. Salle brillante. Les morceaux du programme ont été très applaudis, surtout la *pièce la Chance de Françoise*.

La recette s'est élevée à 35,345 francs.

M. GLADSTONE A PARIS

Paris, 15 décembre. — M. Gladstone, arrivé à 6 heures 45, s'est rendu à l'Hôtel Bristol, où un appartement était retenu.

Conflit entre la police et les étudiants

Montpellier, 15 décembre. — Un conflit s'éclaté entre les étudiants et la police. En sortant d'une réunion, quelques étudiants un pergis ont cherché querelle aux agents.

Un jeune étudiant mordit fortement l'un d'eux aux doigts. Il fut ramené en prison avec les menottes aux mains. Le lendemain il était condamné à 200 fr. d'amende.

Aujourd'hui les étudiants se sont réunis pour protester.

Ils ont parcouru la ville en bande, huant et sifflant.

Ils allèrent demander au maire la révocation des agents.

Le maire ne put leur promettre qu'une enquête.

Ils se rendirent alors en face d'un poste de police, où ils brisèrent des carreaux. Une bagarre s'ensuivit dans laquelle quelques arrestations ont été opérées.

TIRAGES D'OBLIGATIONS

Obligations du Canal de Panama

Paris, 15 décembre.

Voici les gagnants des gros lots :

Le numéro 174,651 gagne 500,000 francs.

Le numéro 1,969,012 gagne 100,000 francs.

Les numéros 1,835,584 et 972,673 gagnent chacun 10,000 francs.

Emprunt de Paris 1865

Le numéro 362,432 gagne 150,000 francs.

Le numéro 204,623 gagne 50,000 francs.

Les numéros 158,945 — 32,950 — 7,056 et 567,982 gagnent chacun 10,000 francs.

CANAL DE SUEZ

Voici la liste des obligations primées du canal maritime de Suez, sorties au 15e tirage qui a eu lieu mardi au siège social.

Le numéro 135,735 gagne 150,000 fr.

Le numéro 397,562, et 35,609 gagnent chacun 25,000 fr.

Les numéros 235,872, 281,418 gagnent chacun 5,000 fr.

Les Enfants Martyrs

INTERPELLATION PROCHAINE

Une certaine émotion s'est produite à la suite de réactions et condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels contre des parents barbares qui maltraitaient leurs enfants.

Ces condamnations ont paru généralement excessive modération, en égard à la monstruosité des faits allégués.

M. Leydet, député des Bouches-du-Rhône, se propose d'interpeller à ce sujet le ministre de la justice.

L'honorable député proposera au Parlement de décider par une loi que les faits de cette nature devront être portés à l'avenir devant la cour d'assises et ne seront plus de la compétence des tribunaux correctionnels.

« Mme Rataxi dans son affection jalouse — c'est toujours M. Delbouf qui parle — se voyait par le prochain M. Mme Bouly de Lesdain pour Delbouf d'un oeil plus favorable qu'elle n'avait vu l'union de celle-ci avec son mari. Elle n'est pour rien dans l'assassinat de celui-ci, mais elle a, par ses efforts, amené celle-ci à l'infidélité qui a abaissé, devenue des histoires, fit qu'elle tue quelles. Finalement, elle remercia Delbouf de son service et il fina de partir pour Paris.

« Sachant toutefois que les deux femmes allaient suivre la même route, il s'arrêta à Biarritz, pendant leur passage. Quelle ne fut pas sa surprise, quand, le lendemain, quand, à peu de jours de la gare d'Irun, il se trouva en face de Mme Rataxi, de Mme Bouly de Lesdain et du mari de cette dernière que Mme Rataxi avait secrètement avertis ! Il n'en aborda pas moins ces trois personnes et la conversation n'eut guère caractère d'aimabilité. Peu après, Mme Rataxi laissa le ménage de Lesdain et Delbouf en présence et partit elle-même par le premier train pour Paris.

« Les scènes qui se passèrent alors sont d'un caractère trop intime pour qu'il nous appartienne de les retracer. Il y eut des pleurnicheries, des pleurs. Bouly de Lesdain, avant de venir, avait sollicité, dans des lettres pleines de tendresse, une dernière entrevue de sa femme, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu sa liberté. Les lettres ont été remises au magistrat instructeur. Elles sont sous scellés et figureront au procès dont elles ne seront pas des pièces les moins curieuses.

« Quoi qu'en soit, on se sépare alors sans plus d'incidents. Ici le récit de Régis Delbouf diffère absolument de celui de Bouly de Lesdain. Il affirme que l'hôtel-Bristol ne connaît en réalité de tout fondement. Mme de Lesdain était en face de son mari; il était, lui, à l'autre extrémité du wagon et dormait profondément quand le bruit de deux détonations l'éveilla en sursaut. Il se sentit en même temps mordre au mollet et constata bientôt l'avaient atteint au front. Trois détonations retentirent encore. Une balle frappa Mme de Lesdain à la jambe droite et une autre atteignit Delbouf derrière l'oreille; une troisième traversa le collet de son pardessus et lui écrêta le derrière de ceste.

« Au même instant, le train arrivait à Montmorous. Bouly de Lesdain descendit le premier. Delbouf, qui s'était malemont évanoui, aida sa compagne à descendre à son tour et l'on s'aplaqua devant le chef de gare, en attendant l'arrivée des magistrats et du médecin.

« Lorsque ce dernier procéda à l'examen des blessés, Delbouf, qui avait conservé tout son sang-froid, le pria de faire certaines constatations qui auront leur importance au procès. Ces constatations ont été faites. C'est tout ce qui est permis d'en dire.

Tel est, aussi succintement mais aussi fidèlement résumé que possible, le récit recueilli de la bouche même de l'une des victimes que le préfacera probablement demain à l'audience. »

Lettres défiantes

Un certain nombre de lettres rendues publiques jettent un jour tout particulier sur le monde où vivaient Mme Bouly de Lesdain, fille du lieutenant-colonel Mortier, M. Delbouf, etc.

Quelles étaient, non pas les fonctions de Mme Bouly de Lesdain auprès de Mme de Rute, mais le degré d'intimité qui unissait les deux amies, c'est peut-être ce que révèlera la lettre suivante datée de Madrid, au temps où M. de Rute y était ambassadeur, et écrite sur le papier officiel du gouvernement espagnol :

Je t'écrits au lieu de me reposer, tapule : ah ! combien je t'aimerais si tu pouvais ne vue que mon d'horizon dans ta vie, ma chère amie, que je t'aimerai par le trouver un de ces jours — mais toute à moi, toute à moi, toute à moi, sans désordre et même pour quelques minutes. Eh ! c'était trop sous doute. Ainsi, je l'en veux, voyons, de mes décépticos, de mes déceptions, pour que j'aie bien des choses. Pourquoi n'aiez-vous jamais voulu comprendre que j'étais la plus brée des femmes d'esprit et que mon plus grand charme peut être que je ne livre mon secret — cet une sublime sinisterie ?

Il est évident que j'ai exploré bien des choses qui ont dû te fatiguer, mais ce n'est pas tout doute encore ni les six crues sincèrement et que j'ai été au procès dans à mécoiffer. Et si je ne pleure dans mon cœur, tu as dû rire de moi souvent !

Enfin, Madrid, gamin, je t'aime. Ce mot résume toute ma lettre, toute mes idées, et bout du compte.

Je te tuerai, sans doute ; je te martyriserai, c'est probable, je te chouriserai peut-être dans un moment d'irritation.

Mais je t'aime, tout est là.

MASIE.

Inquiétudes

Dès le mois d'avril dernier, malgré cette extrême familiarité qui existait entre elle et le mariage de Mlle Charlotte Mortier avec M. Bouly de Lesdain, la dame de compagnie, conçut des inquiétudes dont elle s'expliqua par la lettre suivante qu'elle écrivit à M. le Procureur de la République dans la lettre suivante datée de Madrid, 15 avril 1891 :

Monsieur le Procureur,

Je viens, sans de compagnie de Mme de Rute (28, boulevard Poissonnière, Paris) depuis le 11 septembre 1891.

Pour des raisons qu'il est inutile d'énumérer, je désire rompre immédiatement ma liberté.

Mme de Rute m'a déclaré qu'elle s'y opposerait *par tous les moyens*.

Je dois tout craindre de cette mégère. Il y a quelque chose, elle a fait quelque chose, et je lui ai remis de bonne volonté, un billet déchiré que si je ne reviens pas, c'est que j'ai eu mon accident, puisque j'aurais volontairement mis un à 4 mes jours.

Ce billet est resté en sa possession, malgré mes demandes réitérées de le ravoir.

Je ne formule aucune accusation directe, mais je tiens à vous faire savoir que si d'ici quelque jours date probable de notre séparation, il m'arrivait malheur, la justice fut informée et pût faire son devoir.

Recevez, monsieur le Procureur, l'expression de mes sentiments distingués.

Charlotte BOULY DE LESDAIN, née MORTIER.

Correspondances réclamée

Voici, enfin, deux lettres, postérieures à l'attentat, adressées par Mme de Rute, jugée, en son nom, comme complice de M. Delbouf, pour réclamer sa correspondance. Dans la première de ces lettres, Mme de Rute, grand, parlaisantiers, à nom de Garanger et donne à ce nom celui de Gabriella.

Lettre saisie le 18 juin 1891, rue Bonaparte, 72.

Jeudi matin.

Le nuit fut calme pour conseil, une page *Eiu* de Nico ? Ne la dépasse à ma donner la preuve d'amitié que tu m'en demandais. Ce qui m'a le plus frappé ce matin, c'est que tu ne m'en parles pas ! Ce qui m'a le plus frappé